

CHAMBRE DES REFERES

Audience du Mercredi 13 Septembre 2023 à 09H00 - SALLE AUDIENCE 2

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président : **PAGES Bertrand**

Greffier : **LAURET Elina**

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	Rf	23/00039 (Plai)	<p>Nature : 54G 0A Demande d'exécution de travaux, ou de dommages-intérêts, formée par le maître de l'ouvrage contre le constructeur ou son garant, ou contre le fabricant d'un élément de construction</p> <p>Mme BANAIAS Noémie Michelle Françoise la SCP MOREAU -NASSAR - HAN-KWAN au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>M. VARET Maxime André Marie la SCP MOREAU -NASSAR - HAN-KWAN au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>M. PIVETTA Anthony Me JAN Amandine au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. DAVID Jean-Paul Me JAY Nathalie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.S. BATI-MAN Me JAN Amandine au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	
2	Rf	23/00129 (Plai)	<p>Nature : 54G 2B Demande de mise en cause d'un tiers pour condamnation ou en déclaration de jugement commun</p> <p>M. WEBER Pierre Albert la SCP CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme GIROUD Brigitte Hélène épouse WEBER la SCP CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>Mme LAVENU Cyrielle Marie Angèle Yolande la SELARL CODET-CHOPIN au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SINCERE Klébert Me ANTOINE Alain au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. CARPY Alexis Paul Me K/BIDI Julien au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. JMF CONSTRUCTION Compagnie d'assurance LLOYD'S INSURANCE COMPANY (CANOPIUS MANAGEMENT AGE NCY)</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
3	Rf	23/00131 (Plai)	<p>Nature : 71D 4B Saisine sur renvoi d'une juridiction qui s'est déclarée incompétente territorialement ou en raison de la nature de l'affaire</p> <p>Syndic. de copro. DE LA RESIDENCE JEAN MOULIN Me DYALL Nicolas au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. AIME Johnny Jean Daniel Mme AIME Josée Gilette M. AIME Gérard Mme AIME Marie Lourdes veuve AIME Me RICHARD Vincent au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION M. AIME Georges M. AIME Johann M. AIME Wilfried Emmanuel</p>	
4	Rf	23/00167 (Plai)	<p>Nature : 72Z 0A Autres demandes relatives à la copropriété</p> <p>S.C.I. LE CLOS MARY-GE Me ANTOINE Alain au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme TANTALE Delphine Lucie épouse CABEU Me PANURGE Stéphanie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Syndic. de copro. DE LA RESIDENCE LE FLEMMING Me LAURENT Julien au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. CITYA SAINT-PIERRE la SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	
5	Rf	23/00179 (Plai)	<p>Nature : 75D 0A Autres demandes relatives au bail à construction ou à l'emphytéose</p> <p>M. GAUTHIER Stéphane Christophe Claude Me SEROC Vanessa au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme ADREY Guilaine Me CHUNG TO SANG Ghislain au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
6	Rf	23/00184 (Plai)	<p>Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>Mme BATTY Marie Laurie Me SEROC Vanessa au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>S.A. SIDR Me MILLIER Christine au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Société SCCV PRECIOSO Me BOYER-ROZE Françoise au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	
7	Rf	23/00196 (Plai)	<p>Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>Mme PAYET Marie Edith épouse POTHIN Me BIJOUX Aurélie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Me MOREL Jean jacques au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. RIVIERE Stéphane Me MOTAIS DE NARBONNE Roland au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme ZAMUDIO Anne Marie la SELARL AMEL KHLIFI-ETHEVE ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	
8	Rf	23/00204 (Plai)	<p>Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>S.C.I. LEBON APPART la SELARL DULEROY & DIAZ-DULEROY au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>S.A.R.L. CONSTRUCTION SUD REUNION la SELARL NATHALIE POTHIN SELARL D'AVOCATS au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. ESPACE ALUMINIUM Me BOYER-ROZE Françoise au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. ESPACE POSE ALUMINIUM Me BOYER-ROZE Françoise au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A. ALLIANZ IARD la SELARL CHICAUD ET PREVOST OCEAN INDIEN au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
9	Rf	23/00205 (Plai)	Nature : 74D 0A Demande relative à un droit de passage M. BASTIDE Jean Jacques Alain la SCP CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c) M. MARIANNE DIT GERARD Jean-René Noël Me DAGUENET Julie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	
10	Rf	23/00211 (Plai)	Nature : 64B 0A Demande en réparation des dommages causés par d'autres faits personnels M. THIONVILLE Jean Patrick la SELARL GEORGES-ANDRE HOARAU ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c) M. FULBERT Yoni Sandro la SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Société GROUPAMA OCEAN INDIEN la SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Caisse CGSS REUNION	
11	Rf	23/00224 (Plai)	Nature : 72A 0A Demande en paiement des charges ou des contributions Syndic. de copro. Résidence FRANCOLINS BOURBON AVOCATS au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c) Mme MESSAD Alicia	
12	Rf	23/00230 (Plai)	Nature : 50D 0A Demande en garantie des vices cachés ou tendant à faire sanctionner un défaut de conformité Mme VALLIAMEE NADIAMA Marie Georgette épouse DALLER Me BARRE Julien au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION M. DALLER Christophe Me BARRE Julien au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c) S.C. SCCV LES JASMIN la SELARL BRIGITTE MAURO - BÉATRICE FONTAINE au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
13	Rf	23/00235 (Plai)	<p>Nature : 62B 0A Demande en réparation des dommages causés à une chose mobilière ou immobilière par un immeuble</p> <p>Mme HOARAU Hélène épouse TEYSSERE Me BIJOUX Aurélie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Me MOREL Jean jacques au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. SIBRA Michel la SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A. PRUDENCE CREOLE la SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	
14	Rf	23/00244 (Plai)	<p>Nature : 30B 0A Demande en paiement des loyers et charges et/ou tendant à la résiliation du bail et/ou à l'expulsion</p> <p>S.C.I. YLANG-YLANG Me VARAINE Laura au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION M. Eric GLICENSTEIN (Représentant légal) c)</p> <p>S.A.S.U. HEDECI (HAUTE ECOLE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INTERNATIONALES) Mme Laurence AKOSSI (Représentant légal)</p>	
15	Rf	23/00246 (Plai)	<p>Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>Syndicat Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Les Jardins d'Ugo Volume 4 la SELARL DUGOUJON & ASSOCIES au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>S.A. OTIS S.A.R.L. QUADRA ARCHITECTURES S.A. ALLIANZ Me MOUSSA-CARPENTIER Sanaze au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Société SCCV LES JARDINS D'UGO la SELARL CHICAUD ET PREVOST OCEAN INDIEN au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

	Ty	N° RG	Parties	Décision
16	Rf	23/00247 (Plai)	<p>Nature : 50D 0A Demande en garantie des vices cachés ou tendant à faire sanctionner un défaut de conformité</p> <p>Mme WILMS Fanny la SELARL CAROLINE BOBTSCHEFF au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>S.A.R.L. LOCASUD B Me VARINOT Marion au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	
17	Rf	23/00248 (Plai)	<p>Nature : 62B 0A Demande en réparation des dommages causés à une chose mobilière ou immobilière par un immeuble</p> <p>Mme DIJOUX Marie Marlène Me BIJOUX Aurélie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme CARPAYE Elsie</p>	

LE GREFFIER,

LE PRESIDENT,